

Présentes :

Mme Augusto, Directrice
Mme Dolz, Enseignante
Mmes Bray et Fouché, titulaires ALPEH
Mmes Dangel et Le Roux, ATSEM

Absente, excusée :

Mme Guegaden, responsable des affaires scolaires auprès de la mairie

Début de séance : 17h30

1) Installation du Conseil d'école et Règlement intérieur

Nous accueillons les nouveaux membres du conseil d'école, Mmes Fouché et Bray pour représenter les parents d'élèves. Le règlement intérieur, après lecture, est adopté à l'unanimité.

2) Bilan de rentrée et effectifs

Rentrée échelonnée pour les petits : bilan très positif pour un accueil personnalisé des petits ainsi que de leurs parents et une meilleure connaissance de tous les membres de l'équipe.

Merci aux parents des Moyens et Grands d'avoir joué le jeu.

Effectifs à 62 élèves, 2 classes à double niveau à 31. Effectifs très lourds, rendant la pratique de classe beaucoup plus difficile. Il est rappelé qu'aucun texte officiel ne stipule un seuil maximum d'élèves mais il est à noter que dans certaines communes des maintiens et des ouvertures ont pu avoir lieu à un effectif moindre que le nôtre. A deux élèves près, la 3^{ème} classe aurait pu être maintenue. Aucune inscription n'a eu lieu au cours de l'été.

Le nombre d'arrivées prévues pour la rentrée prochaine n'est pas encore connu, mais 25 GS partent au CP. La réouverture d'une 3^{ème} classe semble donc très hypothétique.

3) Projet d'école

Validé le 1^{er} juillet, les 3 axes sont :

Améliorer les résultats dans le domaine graphique

Permettre aux élèves d'avoir recours à une banque de mots avant l'entrée en élémentaire

Permettre une ouverture d'esprit aux élèves en se familiarisant avec les langues étrangères et d'autres modes de vie.

4) Sorties et spectacles

Spectacle de Noël, le 15 décembre, les musiciens de Brême par la compagnie Blin, théâtre de marionnettes à fil.

Goûter de Noël offert par la mairie, le 17 décembre, pour lequel bien évidemment, suite à la défection de la boulangerie l'an passé, il semblerait plus judicieux de passer commande auprès de la boulangerie Bio d'Héricy pour honorer la livraison de pains au chocolat.

Venue bien évidemment du Père Noël au sein de l'école comme tous les ans pour remettre aux enfants, un livre, offert par la mairie.

Participation éventuelle au festival l'enfant et le 7^{ème} art (sortie cinéma) selon la programmation.

Sortie commune à tous les enfants de l'école au Parc des félins de Nesles, en fin d'année.

Spectacle de fin d'année prévu le samedi 18 juin au matin dans la cour de l'école sur le thème : « notre tour du monde ». Il est proposé aux parents d'organiser ce même jour une kermesse afin de lever des fonds...

5) Horaires

Rappel : à la demande des représentants de parents d'élèves, afin de permettre aux parents ayant des enfants dans les 2 écoles de les déposer/reprendre, il a été demandé une modification des horaires du mercredi, et donc de décaler l'heure de sortie par rapport à ceux de l'élémentaire. Il a été retenu : ouverture 8h10-8h20 et sortie effective à 11h20. Or à ce jour, de très nombreux parents ne les respectent pas et cela désorganise la matinée. Les représentants de parents suggèrent de remettre un rappel dans les cahiers.

Des parents d'enfants n'étant pas repris directement à 16h20, regrettent de ne pas toujours être informés d'incidents survenus au cours de la journée, temps de classe, cantine ou Nap, et souhaiteraient en être informés par le biais des cahiers. Les enseignantes expliquent qu'en cas d'incident sur le temps de classe, ils sont généralement informés par téléphone directement si nécessaire, en revanche, les épisodes survenus hors temps scolaires, ne peuvent pas forcément être relayés par celles-ci. Et surtout, il est rappelé que les cahiers de correspondance, ne sont pas rapportés rapidement par de nombreuses familles, ce qui rend la communication plus compliquée.

6) Point organisationnel Atsem étayé par leur témoignage

Dortoir :

21 élèves sur 22 PS sont inscrits à la sieste. Aucun texte officiel ne détermine le nombre de places possibles dans le dortoir. Tout étant sujet à interprétation. En revanche, il paraît certain que des lits superposés ne sont pas envisageables car interdits aux enfants de moins de 6 ans pour raison de sécurité. Ces effectifs lourds, dans ce local exigu (qui sert également de réserve et de bibliothèque depuis le réaménagement des salles effectué cet été), ne permettent pas des conditions de repos optimal. Face à ces conditions jugées quasi dangereuses par les représentants de parents d'élèves, l'une d'entre elles se propose d'aller solliciter l'avis du chef de la sécurité des pompiers. Il n'y a plus de possibilité de « repositte » pour les MS faute de place.

Cantine :

Les effectifs d'enfants accueillis à la cantine cette année, sont supérieurs à l'an passé (55 contre 51). En revanche le personnel de cantine est moindre ainsi que l'encadrement atsem. Par conséquent il est constaté une dégradation des conditions d'accueil, sachant que dans l'esprit des enfants, la cantine fait partie de la journée de classe. Ceci ternit l'image de l'école. Les enfants ayant besoin de repères fixes, le fait que des animateurs volants ou autres professionnels, venant soutenir l'organisation ne soient jamais les mêmes d'un jour à l'autre, les règles appliquées, les façons de faire varient et deviennent une source d'anxiété pour certains enfants. Les atsem déplorent de ne pouvoir avoir une pause commune afin de pouvoir échanger et aucun temps de préparation pour les NAP. De plus, au vu des effectifs, le temps de repas est très long, les enfants sont sans cesse sollicités pour se dépêcher et le temps de récréation post cantine est très court. Les meilleurs jours, les enfants sont dehors au plus tôt à 12h40, alors que les jours de repas compliqués (cuisse de poulet par exemple) ils sont sortis à 13h10. L'ALPEH assistera à un moment de cantine un mardi ou un jeudi.

Point Nap :

Le repérage sur la semaine est plus clair pour les enfants depuis que le temps Nap a été revu et échelonné sur les 4 jours. En revanche, comme il l'avait été souligné lors de l'annonce de cette modification en juin, il est compliqué de rentrer à nouveau dans les règles de l'école et dans les apprentissages après les Nap pour terminer l'après-midi en classe. De plus, au dire de certains parents, les enfants ne sont pas très investis dans les activités proposées et regrettent qu'elles ne soient plus en rapport avec les projets de classe comme cela avait été le cas l'an passé. D'ailleurs une discussion semble ouverte sur le côté judicieux de pérenniser les nap en maternelle.

Les Atsem ont émis le souhait de participer à ce conseil d'école afin que leurs interrogations, angoisses et constats soient entendus et relayés par les parents. Lors des différentes réunions et bilans, ces points ont été abordés. Les solutions envisagées n'améliorent pas les conditions d'accueil et la bonne volonté seule n'est pas forcément suffisante pour pouvoir faire ce que l'on juge nécessaire pour le bien être et l'épanouissement des enfants.

7) Points divers

Les casiers sont utilisés à la cantine pour les serviettes.

Les sacs à doudous n'ont plus d'utilité puisque chaque enfant vient avec son propre sac.

L'éradication des poux ne peut se faire que par la bonne volonté des parents puisque le recours à la médecine scolaire en cas de non traitement n'existe plus.

Les jeux de cour : en réponse aux interrogations de parents, les enseignantes expliquent qu'à la demande d'un conseiller municipal elles ont fait des recherches afin de trouver des structures de jeux ludiques et adaptées aux différentes tranches d'âge afin qu'un parcours évolutif se fasse sur la scolarité des enfants. A la rentrée, les jeux installés n'étaient pas ceux choisis et des structures utilisables dès 1an ont surpris. Les atsem relèvent d'ailleurs la dangerosité des marches du toboggan sur lequel une petite fille s'est retrouvée coincée, et pendue par le pied, malgré leur vigilance, et de certains éléments mobiles.

Des plans de traçage, (marelle, escargot, terrain de foot, circuit vélo), ont été fournis et sont en attente de réalisation sur le bitume de la cour et espérons que dame nature fasse que les arbres donnent de l'ombre cet été. Il est également demandé de vérifier si l'essence de ces arbres, produisant des sortes de haricots, n'est pas toxique.

Une commande complémentaire de draps et d'alèses s'avère nécessaire pour remplacer la literie en cas d'accidents, qui sont très nombreux cette année au moment de la sieste. En effet, le linge ne part que le jeudi et ne revient lavé qu'une semaine plus tard, d'où l'épuisement rapide du stock. De plus, l'atsem des PS déplore la qualité du nettoyage effectué sur le linge sale puisque très souvent les draps reviennent tout aussi auréolés qu'à leur départ de l'école.

Mme Augusto, rappelle que le photocopieur a bien été changé mais qu'à ce jour, il lui est toujours impossible d'imprimer puisque les drivers de la machine ne sont pas installés dans le nouvel ordinateur. Il lui faut donc encore faire des manipulations pour passer d'un ordinateur à l'autre. De plus, il avait été évoqué en même temps que le fait de remplacer l'ordinateur, le besoin de changer l'imprimante couleur qui sert pour les illustrations de classes et autres photographies dans les cahiers. En effet celle-ci est obsolète, grande consommatrice de cartouches, et bien souvent en panne. A ce jour, les enseignantes ne peuvent plus imprimer en couleur, ce qui est fort regrettable étant donné que la couleur favorise les contrastes et donc la compréhension des documents par les enfants.

Fin de séance : 19h30

Secrétaire de séance :

Mme Dolz



Directrice :

Mme Augusto

